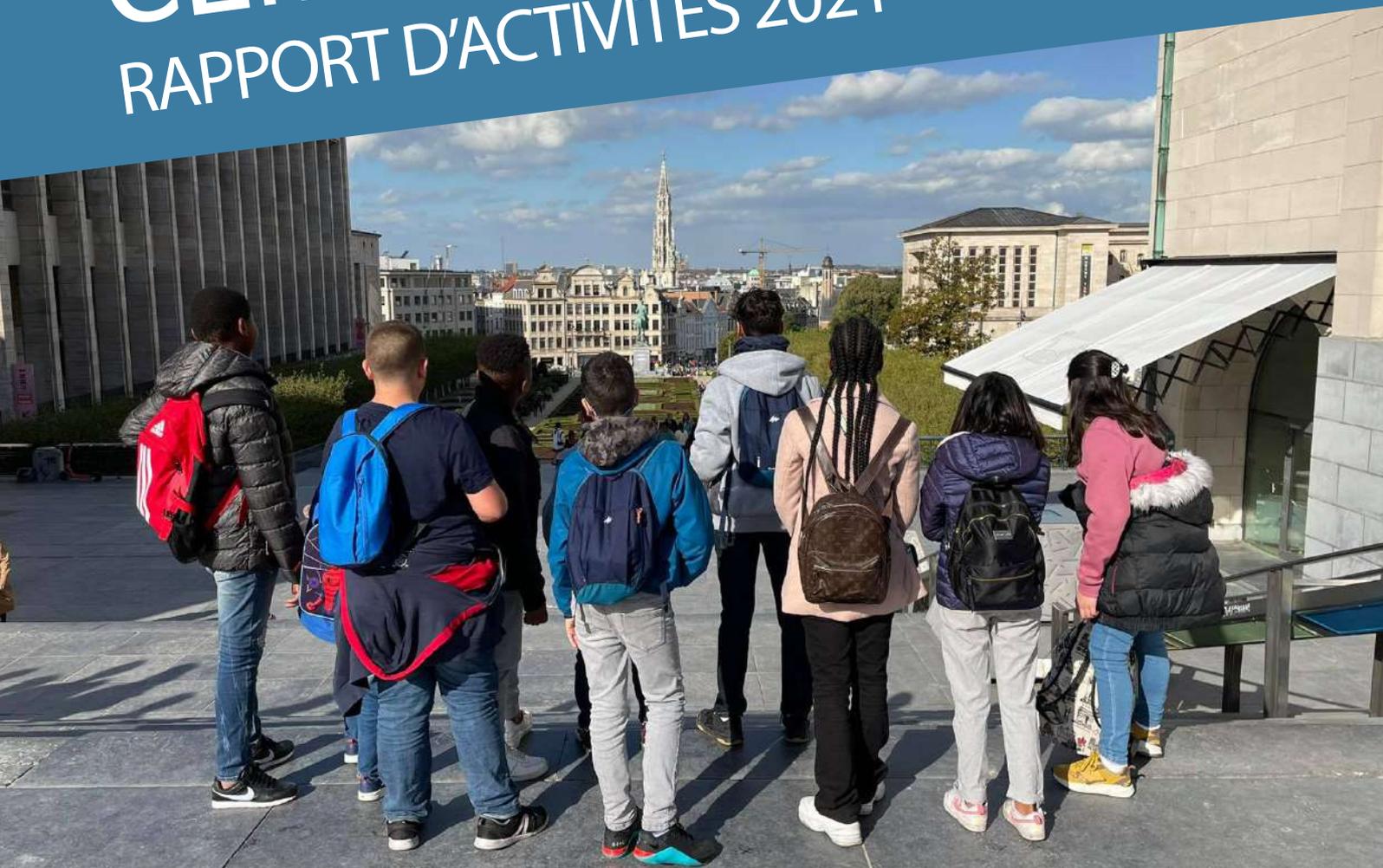
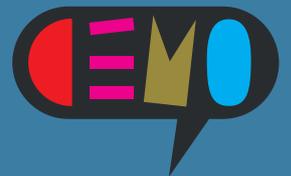


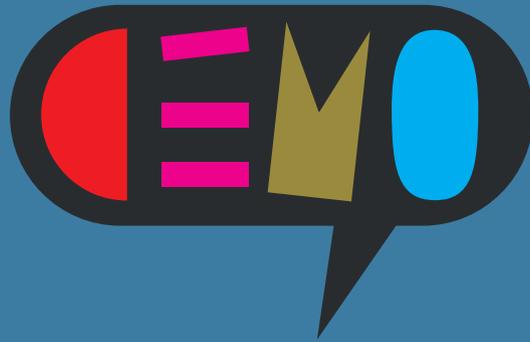
CEMO

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



CEMO
AMO et Service Jeunesse CPAS
Rue de Parme 86 - 1060 Bruxelles
T. 02 533 05 60 - F. 02 533 05 69





*Chère lectrice,
Cher lecteur,*

Ce rapport d'activités se veut être une présentation globale de nos actions, activités, projets ... qui ont rythmé l'année 2021. Nous vous invitons également à consulter notre site internet : www.cemoasbl.be, afin de compléter votre lecture si vous souhaitez de plus amples informations.

Comme pour mon introduction de notre précédent rapport d'activités, je ne cache pas mon inquiétude sur les impacts visibles et invisibles des multiples crises provoquées par la situation sanitaire. Le séisme scolaire est peut-être l'un de ces impacts qui nous préoccupe le plus : ils sont tellement nombreux ces jeunes pour qui l'école était déjà un combat quotidien et qui se sont vu largués, distancés pour reprendre ce mot tellement à la mode « covid ». Celui-ci a creusé le fossé pédagogique et social de toute une population de jeunes. Ils ne voient plus l'intérêt d'aller à l'école, ils sont perdus dans leur parcours et leur choix d'orientation ... pour peu que choix il y ait.

La digitalisation des services quasi tous secteurs confondus est aussi le « merveilleux » cadeau de l'air Covid. Mais où sont passé toutes ces personnes sensées répondre à nos questions ou nous aider dans une démarche ? Plus personne aux guichets, services fermés, volets baissés et une quasi impossibilité d'avoir quelqu'un au bout du fil. Les interfaces web se multiplient et se complexifient pour toujours mettre plus à distance les plus démunis, les plus fragiles. Beaucoup de moyen ont été mis en place pour rompre avec la fracture numérique et nous avons pu participer à la mise à disposition de matériel informatique pour bon nombre de jeunes que nous accompagnons mais l'utilisation de ce matériel ne coule pas de source. Combien de familles ont peut-être un pc mais sont incapables de compléter toutes les formalités en ligne pour accomplir leurs démarches. Les effets de ces vagues successives ne se limitent pas à ces deux exemples.

Au CEMO, nous n'avons jamais fermé. Comme durant l'année 2020, nous avons dû nous adapter en respectant les consignes de sécurité mais nous avons toujours ajusté notre fonctionnement pour rester le plus accessible possible, pour continuer à soutenir et à accompagner les jeunes et les familles en difficulté. Nous avons toujours pu maintenir notre accueil et nos permanences quotidiennes et nous avons tout mis en œuvre pour garder le contact avec notre public et poursuivre un maximum d'actions et de projets.

Deux ans que cette crise a aussi des effets au sein des équipes qui doivent se réinventer, redéfinir des manières de travailler ensemble, de travailler en réseau ... mais aussi de parfois devoir assumer certaines tâches qui ne relèvent pas directement de nos services face à ces guichets fermés. Le travail social est un engagement de soi ... plus que jamais ...

Olivier Gatti, Directeur

TABLE DES MATIERES >

1. LE CEMO - présentation.....	6
1.1 L'EQUIPE.....	7
1.2 L'accueil.....	8
1.3 En quelques chiffres.....	9
2. Service Jeunesse CPAS.....	10
3. Aides individuelles.....	14
3.1. Chiffres et analyse.....	16
4. L'école : lieu particulièrement investi.....	24
5. Axe espaces publics et Extra-scolaire.....	26
6. Axe jeunes sans abris.....	30
Le KAP en quelques chiffres.....	35
7. Axe Parentalité.....	36
7.1. Le GAPPI, un groupe de travail au coeur de nos préoccupations.....	37
8. Perspectives et conclusions.....	40
9. Glossaire.....	41

1. LE CEMO - présentation

Mais c'est quoi au juste, le CEMO ?

Le CEMO, c'est une AMO¹ agréé par l'Aide à la Jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est le nouveau décret du 18 janvier 2018 portant le code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse qui en définit le cadre légal.

L'aide apportée par les AMO tend à permettre au jeune de se développer dans des conditions d'égalité de chances en vue de son accession à une vie conforme à la dignité humaine.

L'objectif d'une AMO est d'aider les jeunes dans leur milieu de vie (famille, école...) à s'épanouir dans leur vie de tous les jours en leur apportant une aide individuelle, en soutenant leurs projets et en les aidant à résoudre leurs difficultés (familiales, scolaires, administratives, juridiques...).

Le CEMO est également le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles.

Un Centre Public d'Action Sociale est régi par la Loi organique des CPAS du 8 juillet 1976. Celle-ci précise notamment que :

*« Toute personne a droit à l'aide sociale.
Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener
une vie conforme à la dignité humaine »*

et ainsi d'assurer aux personnes et aux familles l'aide due par la collectivité.

Le CPAS peut assurer une aide palliative, curative ou encore préventive. Cette aide peut être matérielle, sociale, médicale, médico-sociale ou psychologique.

Le CEMO a été créé en 1978 par le CPAS de Saint-Gilles.

Un service ; trois axes de travail principaux

En 2021, nous avons réorganiser nos missions en trois grands axes de travail :

- *l'espace public et la scolarité*
- *l'autonomie des jeunes et les jeunes sans abris*
- *la précarité et la parentalité.*

Cette réorganisation a permis de constituer au sein de la grande équipe CEMO des plus petites équipes pouvant se centrer plus particulièrement sur certaines actions en lien avec les thématiques des axes de travail.

Un rapport d'activités plus concis

Ce rapport d'activités se veut être une synthèse de nos actions en 2021 et nous avons pour objectif de rédiger un rapport d'activités plus dense tous les trois ans.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter notre site :

www.cemoasbl.be

et rejoignez-nous sur notre page Facebook :

www.facebook.com/CEMOasbl

et notre page Instagram

[CEMO AMO.](#)



Et l'écriture inclusive dans tout ça ?

Au CEMO, nous sommes tous favorable à l'écriture inclusive. Cela va même au-delà car c'est une de nos valeurs que nous défendons dans nos actions et projets que de lutter pour l'égalité entre tous.

Le langage inclusif, rappelons-le, est un ensemble de moyens linguistiques visant à assurer une égalité de genres dans la langue française, en la démasculinisant et en évitant les expressions renforçant les stéréotypes de genre.

Cependant, cette « graphie » particulière peut générer des difficultés à la lecture. Cette question a donc fait débat dans l'équipe pour l'application ou non du langage inclusif pour la rédaction de notre rapport d'activités.

Il a finalement été décidé de ne pas rédiger notre rapport d'activités en langage inclusif mais au travers de cet encart, nous tenions à affirmer que ce choix n'est donc pas une volonté de « faire marche arrière » par rapport à nos valeurs.

1.1 L'EQUIPE

Le CEMO, c'est toute une équipe !

Le CEMO, c'est une équipe pluridisciplinaire composée d'éducateurs, d'assistants sociaux, d'assistants en psychologie et de psychologues cliniciens assumant ses missions autour d'un accompagnement individuel, de projets collectifs ponctuels basés sur l'analyse des besoins spécifiques et d'actions communautaires.

L'équipe représente une force, un soutien et un espace de communication sur les différentes situations et questions que nous rencontrons.

En 2021, notre équipe se composait de 21 personnes (19 ETP) avec pour particularité que certaines sont engagées par le CPAS et représentent le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles, et d'autres sont engagées par l'asbl CEMO dans le cadre de l'AMO. Deux personnes ont également pu rejoindre et renforcer notre équipe CPAS grâce à un subside spécifique Covid. Trois nouveaux intervenants ont également pu venir agrandir l'équipe grâce à un nouveau subside de la Cocom nous permettant de développer notre dispositif KAP.

Ensemble, nous formons une seule et même équipe et bien que certaines missions soient propres à l'un ou l'autre « secteur », nous avons fait le choix de travailler ensemble autour de nombreuses missions communes.
<https://www.cemoasbl.be/lequipe/>

L'assemblée générale & le conseil d'administration

Voici la composition de l'assemblée générale (AG) et du conseil d'administration (CA) de l'asbl :

Claire KAGAN,
Présidente

Yasmina NEKHOUL,
Administratrice

Myriem AMRANI,
Administratrice

Olivier KOEUNE,
Membre AG

Cécile CHENEVIÈRE,
Administratrice

Francis de LAVELEYE,
Membre AG

Valérie FLAHAUX,
Administratrice

Marie-Jo MARTIN
GARCIA,
Membre AG

Côté CPAS de Saint-Gilles

En ce qui concerne le CPAS de Saint-Gilles, la Présidente est Myriem AMRANI et le Secrétaire Général est Mathieu ROPER.

Différents organes assurent également le fonctionnement et la gestion du CPAS comme le Conseil de l'Action Sociale ou le Bureau Permanent. Pour plus de renseignements concernant le CPAS de Saint-Gilles, n'hésitez pas à consulter le site internet du CPAS :

www.cpas1060.be

1.2 L'accueil

Chaque jour, du lundi au vendredi, l'accueil au CEMO est assuré. Une personne assure le premier accueil, tant physique que téléphonique ou électronique. Cet accueil se fait toujours avec une à deux autres personnes, intervenants sociaux, qui assurent la permanence quotidienne durant les ouvertures du service au public.

Durant cette année 2021, il a fallu parfois nous adapter afin de respecter les consignes de sécurité mais aussi en fonction des absences des uns et des autres. Entre quarantaine et cas contact ; pas toujours simple d'organiser un accueil et une permanence quotidienne en plus de la gestion des rendez-vous et autres démarches d'accompagnements individuels et des activités collectives. Mais ces difficultés ne nous ont pas mises au tapis et nous sommes toujours restés ouverts.

Nous avons également pu poursuivre un service spécifique aux jeunes qui n'avaient pas accès à des outils informatiques dans le cadre de leur scolarité. Cela s'est traduit par un accès à nos ordinateurs dans notre espace accueil (nous avons deux pc accessibles au public depuis plus de 10 ans), mais aussi de pouvoir offrir une

aide et un soutien à l'utilisation des médias informatiques. Notamment en permettant également de pouvoir scanner et/ou imprimer des documents dans le cadre des travaux scolaires. Depuis, les aides se sont multipliées et la fracture numérique, bien qu'elle soit encore présente, trouve bien souvent des solutions rapides et variées.

Durant l'année 2021, nous avons gardé une organisation de l'espace d'accueil permettant de respecter les mesures d'hygiène et gestes barrières. Cela se traduit par des zones d'attente en toute sécurité et une limitation du nombre de personnes accueillies en même temps. Pas facile de conjuguer une volonté de rendre le plus convivial possible notre accueil quand le respect des mesures de sécurité nous impose de la distance, la suppression des jeux et livres à disposition du (jeune) public et d'avoir le sourire masqué !

EN QUELQUES CHIFFRES

949 dossiers ouverts dont 303 dossiers d'accompagnement individuel global

Le service Jeunesse du CPAS a géré 1533 dossiers de demande d'aide sociale uniquement

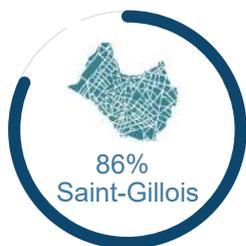
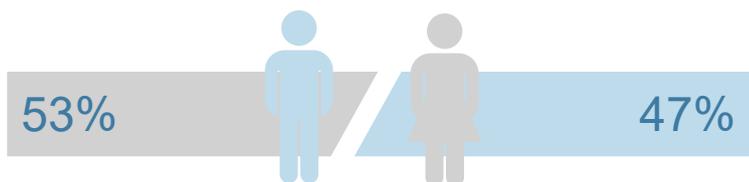
Nous avons géré 111 demandes KAP et héberge 27 jeunes au sein de notre dispositif



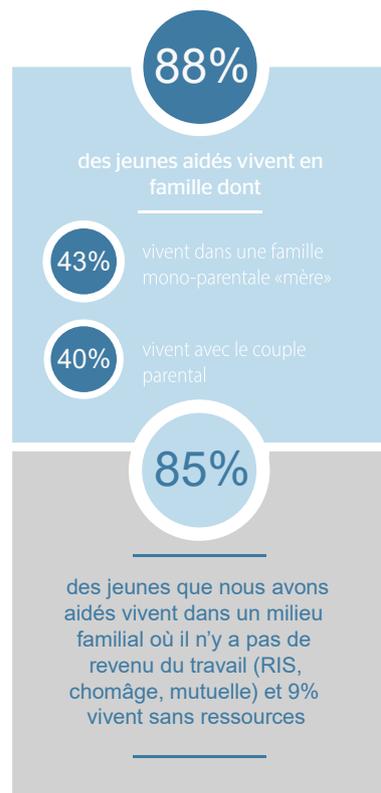
Nos principaux envoyeurs sont le CPAS de Saint-Gilles, les familiais, les écoles et l'Aide à la Jeunesse

Plus d'une dizaine de groupes de travail dans lesquels nous nous sommes investis à des degrés divers

Près d'une dizaine de projets de différentes ampleurs et qui ont généré de très nombreuses actions



64 jeunes en errance accompagnés dont **15 MENA**



2. Service Jeunesse CPAS

Le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles en 2021, c'est 9 travailleurs psychosociaux et administratifs (8,5 ETP). En effet, grâce à une subvention obtenue par les différents CPAS, celui de Saint-Gilles a mis une de ses priorités sur l'aide apportée aux enfants et aux jeunes, 2 collaborateurs supplémentaires ont pu rejoindre l'équipe via ce « renfort Covid ». En 2021, c'est 1533 jeunes qui ont bénéficié d'une aide sociale.

Le CEMO, c'est un partenariat intégré entre le CPAS et l'AMO

Le personnel CPAS de l'équipe du CEMO constitue le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles qui travaille en « partenariat intégré » avec l'équipe AMO. De nombreuses missions sont transversales et portées par l'ensemble de l'équipe sans distinction, mais certaines d'entre elles relèvent parfois de l'un et pas de l'autre. Le CEMO est ainsi composé de l'équipe du Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles, de l'équipe de l'AMO et de quelques personnes pouvant être engagées via un subside particulier, souvent suite à un appel à projet ou à une action spécifique portée par le service.

La gestion des aides sociales au bénéfice des enfants saint-gillois est uniquement assumée par le personnel CPAS du CEMO. Cette « porte d'entrée » vers notre service constitue un réel canal d'accès qui peut déboucher vers une offre de service plus large et la mise en place éventuelle d'un accompagnement psycho-social plus global.

Le CPAS de Saint-Gilles a créé le CEMO en 1978 : une logique d'intervention visionnaire et engagée avant le décret instituant l'Aide à la Jeunesse de 1991 et avant la création des services AMO !

Cette particularité montre bien l'intérêt de cette complémentarité entre aide générale et aide spécialisée. Bien que certaines spécificités existent et que la mise en œuvre de l'aide dans des cadres différents peut parfois être complexe, cela permet une aide globale et complémentaire au bénéfice des jeunes et des familles en difficulté. Cela nous « oblige » également à être créatif et souple dans nos accompagnements, mais aussi à questionner les pratiques et

à les faire évoluer, tant du côté CPAS que de celui de l'AMO.

Une mise en commun de moyens pour une offre de service la plus globale et la plus complète destinée aux jeunes et aux familles.

Les demandes d'aides sociales que nous traitons concernent tant les frais scolaires que tout ce qui a trait aux activités extra-scolaires, inscriptions à des clubs sportifs, stages de vacances... Nous accueillons depuis 2010 toutes les demandes d'aide pour les enfants saint-gillois. Ces demandes ne proviennent pas uniquement de personnes émargeant du CPAS, mais les personnes ayant d'autres sources de revenus (chômage, salaire inférieur au RIS...) peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'une aide de la part du CPAS de Saint-Gilles. C'est le cas également des personnes en situation de séjour illégal pour lesquelles les aides au bénéfice des enfants sont octroyées par le CPAS. De ce fait, les demandes se font plus nombreuses notamment en raison de la situation socio-économique de notre public

qui est de plus en plus précaire.

A titre d'exemple, il est d'ailleurs important de souligner qu'en ce qui concerne l'aide apportée aux personnes les plus démunies, le CPAS et l'AMO s'unissent de façon tout à fait complémentaire en développant des aides sociales individuelles au bénéfice des jeunes, un soutien et un accompagnement individuel dans les difficultés et dans les démarches à entreprendre. Il est également mis en place des actions collectives et communautaires, comme les Ateliers Parents et sorties familles que nous organisons ou encore les actions de sensibilisation développées dans le cadre du GAPPI (Groupe d'Action et de Prévention pour la lutte contre la Précarité Infantile).

Un renfort Covid bien nécessaire

Durant cette année 2021, nous

avons pu bénéficier du renfort de deux nouveaux collègues qui ont rejoint l'équipe du Service Jeunesse grâce à un subside spécifique accordé aux CPAS. Dans notre cas, nous avons pu accueillir une assistante sociale et un agent administratif supplémentaire. Cette aide a été très précieuse afin de faire face à l'augmentation du nombre de demandes et de dossiers à gérer.

Une articulation entre aide sociale générale et aide spécialisée

Dans notre pratique, l'équipe du Service Jeunesse du CPAS qui reçoit les demandes d'aide financière est amenée à entamer un accompagnement individuel lorsque la demande va au-delà de l'aspect uniquement pécuniaire. Les familles rencontrées sont en effet souvent dans de nombreuses difficultés qui ne sont pas uniquement financières.

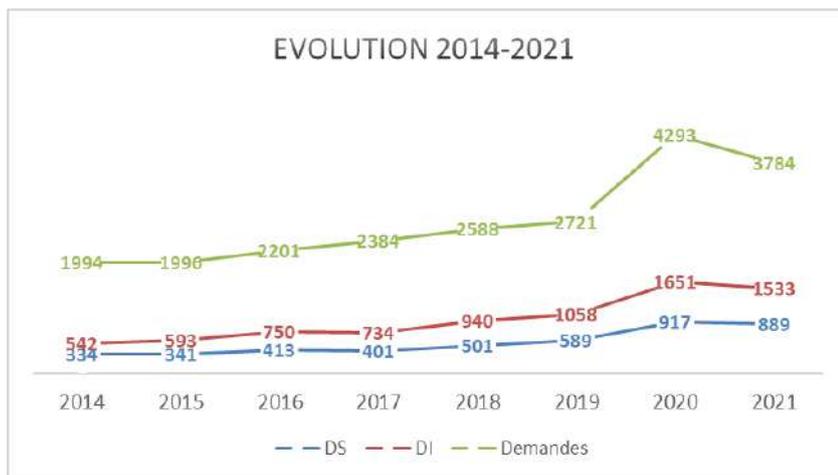
En 2021, le nombre de demandes d'aide sociale reste élevé en raison de la crise sanitaire.

L'un des objectifs poursuivis par le CPAS de Saint-Gilles de confier toutes les demandes d'aide financière au CEMO en 2010 était de pouvoir faire connaître le service, pouvoir proposer à ces familles en difficulté un soutien tant dans leur quotidien que dans leur rapport à leurs enfants, l'éducation, la gestion de leur scolarité... Nous pouvons également émettre l'hypothèse que de nombreuses familles souffrent de difficultés économiques et sociales et demandent une aide spécifiquement pour ces difficultés sans autres types de demandes ou que celles-ci n'émergeront que bien plus tard.

Notons que parmi ces jeunes, certains ont également bénéficié d'un accompagnement individuel.

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
334	341	413	401	501	589	917	889
542	593	750	734	940	1058	1651	1533
1994	1996	2201	2384	2588	2721	4293	3784

DS DI Demandes



Les familles ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts. Même lorsque la personne bénéficie d'un RIS (Revenu d'Intégration Sociale) du CPAS et touche les allocations familiales pour ses enfants, elle n'arrive pas à assumer tous les frais relatifs aux enfants, notamment en ce qui concerne la scolarité. Le Service Social du CPAS est le principal envoyeur et nous adresse les personnes qui sollicitent une aide pour leurs enfants.

Nous nous rendons compte que ces demandes qui sont initialement d'ordre financier uniquement ne sont souvent que la pointe visible de l'iceberg. En effet, ce sont souvent des familles en souffrance qui ont besoin d'un accompagnement plus soutenu. L'enjeu est alors de pouvoir faire émerger la demande à partir d'une aide qui n'est que d'ordre financier à la base. C'est dans ce type de situation que la collaboration avec les autres services du CPAS est primordiale. Lorsqu'une assistante sociale constate que la situation familiale est problématique, ou lorsqu'à la permanence, nous constatons qu'il y a d'autres demandes sous-jacentes, il nous apparaît essentiel de faire offre de service et de proposer au bénéficiaire de le revoir afin de mettre en place un accompagnement et un soutien. C'est d'ailleurs dans cette optique que nous avons aménagé notre système de permanence.

Chaque membre de l'équipe psychosociale du service jeunesse gère une permanence hebdomadaire orientée uniquement « aide sociale ». Par ce biais, les familles peuvent être accueillies pour introduire une demande d'aide financière auprès du CPAS

En 2021, de nombreuses aides COVID ont été mises en place par le CPAS de Saint-Gilles à l'instar d'autres CPAS. La lutte contre la fracture numérique a particulièrement été encouragée à notre niveau et cela s'est traduit par de très nombreuses aides financières pour l'obtention d'un ordinateur, pour du matériel informatique, ainsi que pour l'abonnement internet.

Participation au Comité Spécial de l'Aide à la Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles

En tant que Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles, nous assistons à certains comités spéciaux du CPAS comme celui du service social. Les membres de l'équipe CPAS sont amenés à participer plus particulièrement au CSJ (Comité Spécial Jeunesse) tous les 15 jours. Ce comité réunit les conseillers du CPAS, la Présidente du CPAS, un.e coordonat.rice.eur du Service Social et un membre de notre Service Jeunesse. C'est lors de ces comités que sont prises les décisions relatives aux demandes d'aides financières introduites par les membres de l'équipe CPAS. Il est important d'y assister afin de pouvoir apporter certains éclaircissements par rapport aux dossiers et d'y « défendre »

nos propositions.

Nous travaillons également à l'organisation d'un CSAJ blanc qui a lieu en moyenne une fois par an. L'idée est de soumettre différentes observations/propositions de décisions au comité en regard de nos constats de terrain. C'est une manière d'interpeller les membres du comité sur les difficultés que rencontrent nos bénéficiaires et faire adopter certaines décisions qui seront appliquées de manière plus systématique par la suite. Cela définit en quelques sortes les lignes de décision de la politique jeunesse de façon globale au sein du CPAS de Saint-Gilles.

Réunion d'équipe du Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles

L'équipe qui constitue le service jeunesse du CPAS de Saint-Gilles se réunit régulièrement, environ une fois par mois, afin d'aborder ensemble les missions spécifiques du service et la manière d'y répondre le plus adéquatement possible. Nous analysons également l'évolution des demandes et nous essayons d'adapter notre offre de service en conséquence. C'est aussi l'occasion de revoir certaines procédures internes, certains

outils, d'analyser certains constats, etc.

Tout ce travail organisationnel implique une charge de travail supplémentaire et spécifique aux collègues qui constituent le service jeunesse du CPAS.

Le service social du CPAS, un partenaire direct

Afin d'offrir un cadre à la collaboration entre le service social général du CPAS de Saint-Gilles et le CEMO, une fiche de répartition des tâches est régulièrement mise à jour pour délimiter le champ d'action des uns et des autres. Les aides pour les enfants (0-18 ans) sont gérées au CEMO, excepté tout ce qui concerne les aides médicales. Nous gérons également toutes les aides concernant les MENA, ainsi que les mineures enceintes ou encore les jeunes qui sont dans un processus de mise en autonomie et qui dépendent du territoire de Saint-Gilles.

Nous rencontrons également régulièrement les nouveaux travailleurs du CPAS afin de leur présenter notre service, nos missions, nos manières de travailler et la manière de collaborer au mieux.

Nous avons réalisé il y a quelques années un protocole de collaboration interne avec le Service Social du CPAS afin de cadrer notre collaboration.

Les réunions des responsables de services du CPAS et les réunions bilatérales avec le service social ont également le même objectif qui est d'offrir à nos usagers le meilleur accueil et la meilleure prise en charge possible. De plus, nous constatons dans la pratique qu'au départ de ces demandes d'aides financières, peuvent émerger d'autres types de demandes à partir desquelles le travail de collaboration avec les partenaires saint-gillois se met en place.

3. Aides individuelles

Le CEMO a cette particularité d'être à la fois le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles et un service AMO agréé dans l'Aide à la Jeunesse en Communauté française. De ce fait, le CEMO s'inscrit dans la loi organique du 8 juillet 1976 d'une part (article 1er : « toute personne a droit à l'aide sociale qui a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine »), et dans le décret de l'aide à la jeunesse du 12 juin 1991 d'autre part (« tout jeune [...] a droit à l'aide spécialisée [...] en vue de son accession à une vie conforme à la dignité humaine »). Cette collaboration est très riche car aide générale et aide spécialisée poursuivent de nombreux objectifs communs et sont complémentaires.

Les missions communes consistent en une aide palliative ou curative et une aide préventive. L'aide générale est assurée au CPAS, alors que l'aide spécialisée est complémentaire et supplétive lorsque les services de première ligne n'ont pu apporter une réponse adéquate à la problématique. L'intervention au CEMO se fera toujours dans le cadre de l'aide consentie. Ceci dit, la personne qui vient se confier à

nous doit être tenue informée et concertée lorsque des informations la concernant sont susceptibles d'être transmises. Il est d'ailleurs nécessaire d'obtenir son accord avant de communiquer ces infos et de ne transmettre que les renseignements indispensables pour débloquer la situation et s'en tenir à cela ; rappelons que nous sommes tenus au secret professionnel.

Le travail se fait dès lors dans la transparence pour les personnes que nous aidons. Cela nous permet d'appréhender une situation dans sa globalité et de ne pas être « coincé » dans des « non-dits ».

Le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles fait donc partie intégrante de l'AMO et est constitué d'un responsable du service à mi-temps, de deux psychologues, de trois assistantes en psychologie et d'une assistante administrative qui assure le travail d'encodage, ainsi que la gestion des factures. La présence de psychologues dans ce service est historiquement due au fait que nous travaillions sur l'alternative au placement. C'était un moyen d'avoir, dans un service de proximité, des

professionnels susceptibles de poser un diagnostic différencié et permettre aux jeunes et aux familles d'accéder au langage « psy ». Aujourd'hui, l'équipe de psychologues s'investit davantage pour offrir aux jeunes et aux familles fréquentant le service un accueil, une écoute et un soutien et ainsi faire face à des troubles qui peuvent être d'ordre psychopathologique ou d'importants dysfonctionnements de la structure familiale. L'analyse « psy » des problématiques individuelles, familiales et institutionnelles reste essentielle dans les contextes où nous sommes amenés à intervenir.

Nous pouvons ainsi évaluer la situation et mettre en place un suivi adéquat en fonction de toutes ces caractéristiques. Les situations de placement restent présentes, mais le secteur de l'aide à la jeunesse a évolué et a aussi développé d'autres formes de soutien. Par contre, le soutien à la parentalité, parfois de parents mineurs, le soutien des jeunes dans leur autonomie, le soutien des familles dans leurs rapports avec la justice ou les autres services de l'aide à la jeunesse, leur rapport à l'école... sont autant de situations où nous sommes très

sollicités. Les suivis individuels peuvent concerner tout type de demandes émanant soit du jeune lui-même, soit d'un parent, soit d'un intervenant psycho-social. Nous sommes un service « généraliste » et nous défendons cette caractéristique face à une tendance à « l'hyperspécialisation » de certains ayant pour conséquence une complexité et une restriction de l'accès à ces services.

Le fait d'accueillir la demande n'implique pas forcément que nous allons ouvrir un dossier et poursuivre le travail. En effet, il y a de nombreuses situations qui ne sont pas de notre ressort et nous entamons alors avec la personne un travail d'orientation pour répondre au mieux à la demande. Les demandes traitées au CEMO sont très variables : cela peut aller d'un soutien pour une inscription scolaire à une situation de conflit familial, pour aider un jeune à la rue ou encore pour une recherche de loisirs. L'une des richesses du CEMO est que l'équipe est pluridisciplinaire. Ceci nous permet d'envisager les situations de différents points de vue, et de pouvoir, si cela s'avère nécessaire et adéquat, proposer un travail en co-intervention.

C'est le cas notamment des suivis que nous faisons dans le cadre de notre projet KAP (voir partie KAP). Parallèlement aux accompagnements individuels, les membres du Service Jeunesse du CPAS prennent également en charge toutes les demandes d'aide sociale et financière pour les enfants de 0 à 18 ans résidant sur Saint-Gilles.

En 2021, le CEMO a dû continuer de s'adapter au contexte sanitaire et faire en sorte de maintenir au mieux le lien avec les personnes suivies par notre service. Nous continuons à utiliser d'autres moyens pour garder le contact avec les familles et les jeunes en difficulté comme le téléphone, l'usage des réseaux sociaux et des applications telles que Whatsapp ou encore Instagram pour les plus jeunes mais nous privilégions la rencontre. Le CEMO est toujours resté ouvert durant toute l'année.

Les permanences, les demandes, les dossiers ouverts

Nous organisons une permanence quotidienne, le matin et l'après-midi (sauf le jeudi matin, moment où nous sommes en réunion d'équipe). Complémentairement aux

permanences générales, des plages horaires sont principalement dédiées à la gestion des demandes d'aides financières, réalisées par le personnel CPAS uniquement, sous forme de rendez-vous (cinq demi-journées par semaine).

Les lundis et mercredis, le CEMO est ouvert non-stop de 9h00 à 18h00. La volonté est de pouvoir être accessible pour les jeunes en dehors des heures scolaires, ainsi que sur les temps de midi. Nous sommes à proximité de différentes écoles, c'est pourquoi nous avons élargi nos horaires de permanence. Des rendez-vous peuvent également être pris en dehors de ces horaires, le soir et le week-end. De plus, depuis le nouveau décret de l'aide à la jeunesse qui est entré en application au 1er janvier 2019, les services AMO doivent également être accessibles 12 samedis, dimanches ou jours fériés par an, ce que nous avons mis en place.

En 2021, toujours obligé de tenir compte du contexte sanitaire, nous avons maintenus plusieurs aménagements pris l'année précédente : l'accueil physique

du public dans les bureaux limité en nombre, la mise en place de mesures pour accueillir le public dans le respect des mesures sanitaires (distanciation sociale, réaménagement de l'espace accueil, plexiglas...).

Pour les permanences financières, certains rendez-vous ont été menés par téléphone et nous demandions aux personnes de nous fournir les documents nécessaires au traitement de leurs demandes soit par mail, soit d'en faire des photos et nous les envoyer par Whatsapp ou encore de les laisser dans la boîte aux lettres du CEMO. Mais par rapport à l'année précédente, cela a été beaucoup moins le cas et nous avons pu recevoir quasi tout le monde dans nos locaux.

3.1. Chiffres et analyse

Mise en garde : des chiffres biaisés

Lors de l'analyse de certaines de nos données statistiques, nous avons constaté que les chiffres ne semblaient pas correspondre à la réalité. C'est par exemple clairement visible à l'analyse de notre graphique de fréquentation où l'on ne constate pas le pic de la rentrée scolaire. L'explication est que certains de nos tableaux n'ont pas été correctement complétés

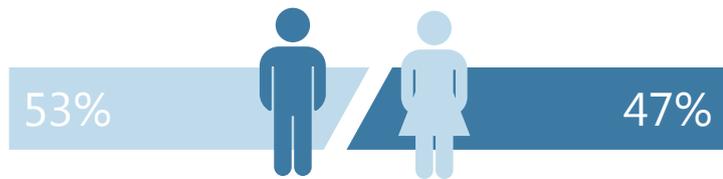
probablement en raison du turnover à l'accueil, plusieurs personnes qui se sont succédées en lien avec le covid.

Nombre de dossiers ouverts

Le nombre de dossiers ouverts en 2021 est de 949. Il est légèrement inférieur à celui de l'année passée alors que nous avons maintenu le service ouvert et nous restés proactif dans le contact et le maintien du lien.

Une hypothèse est que nous avons été moins sollicité par différents publics mais que notre public s'est montré plus présent. Une autre réalité est que nous investissons beaucoup plus les activités sur l'espace public et le travail social de rue qu'il n'est pas toujours facile de quantifier.

- Sexe des bénéficiaires



1% : Hors région de BXL
13% : Autres communes de BXL
86% : Saint-Gilles

La majorité des personnes que nous accompagnons sont saint-gilloises. Nous travaillons effectivement selon une logique de quartier et de proximité, mais également avec les communes limitrophes telles que Forest, Ixelles, Bruxelles, Anderlecht. Les personnes qui viennent de communes plus éloignées, voire hors Bruxelles, sont essentiellement des jeunes qui viennent se renseigner sur notre dispositif KAP pour un accompagnement à l'autonomie. Ce sont, pour la plupart, des jeunes qui vivaient en famille ou en institution en-dehors de Bruxelles, mais qui ont un réseau, pairs ou entourage familial, à Bruxelles.

Envoyeur	Pourcentage
CPAS de Saint-Gilles	63%
Familier	11%
Secteur scolaire	8%
Service social autre que le CPAS de Saint-Gilles	5%
Service du secteur AAJ	2%
Secteur Extrascolaire	2%
Autre	7%

Notre principal envoyeur reste le CPAS de Saint-Gilles, comme lors des années précédentes. Cette donnée reste cohérente étant donné qu'une partie de l'équipe du CEMO constitue le Service Jeunesse de celui-ci. Les assistants sociaux du service social général, mais aussi d'autres services du CPAS nous orientent ainsi les familles qui ont besoin d'aides pour tout ce qui a trait à une prise en charge financière. Cependant, celle-ci ne peut qu'être relative à des frais scolaires et/ou extrascolaires pour les enfants entre 0 et 18 ans, mais aussi lors de difficultés multiples et diverses, autres qu'économiques. L'orientation vers notre service se fait également par des familiers, voisins... qui nous connaissent, mais aussi via les services de l'AAJ ou d'autres CPAS.

Milieu principal de vie de l'enfant	Nombre	Pourcentage
En famille	871	88%
En errance	54	6%
En institution autre	15	2%
En garde partagée	15	2%
En institution AAJ	14	1%
Autres	7	1%
En autonomie	8	1%
En internat	4	0%
NSP	1	0%

Les jeunes qui fréquentent notre service vivent en famille dans la majorité des cas (88 %). Il y a ensuite 6 % de notre public constitué par des jeunes en errance. Ces jeunes sont en rupture familiale et se présentent à notre service principalement pour notre dispositif KAP. Ils sont dans une réflexion et une recherche de solution pour une mise en autonomie, que ce soit via le projet KAP ou dans le secteur privé. Le CEMO peut, en effet, soit proposer au jeune la possibilité d'intégrer un appartement au KAP lorsqu'il entre dans les conditions, soit lui proposer de l'accompagner dans un projet de mise en autonomie dans un appartement privé.

Type de famille	Nombre	Pourcentage
Monoparental mère	411	43%
Père et mère	383	40%
Autres	44	5%
Monoparental père	27	3%
NSP	26	3%
Garde partagée	25	3%
Famille recomposée	17	2%
Famille d'accueil	10	1%
Autonomie	5	1%
Monoparental mère KAP	1	0%

43 % des enfants suivis au CEMO vivent dans une famille monoparentale où c'est la maman qui a la garde principale ou exclusive. Etant dans une situation précaire, ces mamans rencontrent de nombreuses difficultés au-delà de l'aspect uniquement matériel. D'autres problèmes peuvent s'ajouter à cela, comme le mal-logement, les difficultés à devoir éduquer les enfants seules... Cependant nous remarquons que nous avons été plus sollicité pour/par des enfants qui vivent dans des familles où père et mère sont présents. Nous avons néanmoins pu observer que même lorsque le papa est « physiquement » présent, l'éducation reste dans la majorité des cas « une affaire de femmes ». Nous avons pu constater cela via nos ateliers parents, les suivis au CEMO ou encore lorsque les mamans viennent introduire des demandes d'aide financière.

Type de ressources	Nombre	Pourcentage
RIS ou ERIS	398	42%
Allocation chômage	167	18%
Aucune ressource (situation illégale)	102	11%
Salaire	65	7%
Mutuelle	49	5%
En attente de revenus	48	5%
Autres	43	5%
NSP	42	4%
Complément CPAS	26	3%
Aucune ressource	9	1%
	949	100%

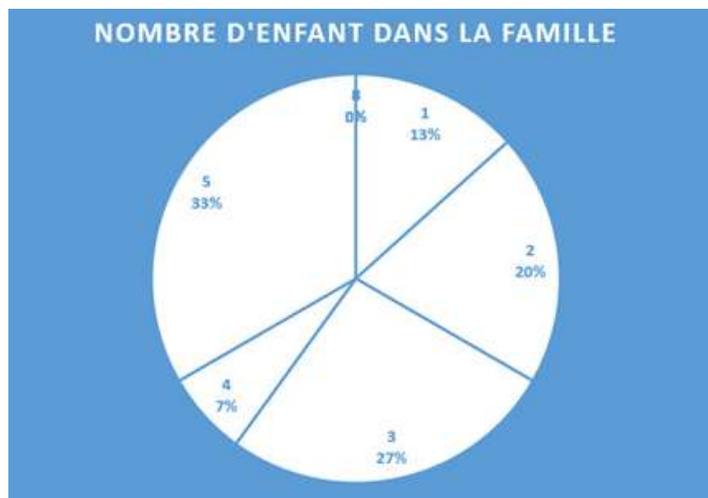
42 % de notre public bénéficie du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) ou de son Equivalent (ERIS). Puis, se retrouvent les personnes qui bénéficient d'un revenu du chômage (18 %).

Apparaissent ensuite, dans le classement, les familles en situation de séjour illégal qui n'ont, elles, aucun revenu. Ces familles ne bénéficient que de l'aide médicale urgente de la part du CPAS, mais, par contre, pour les enfants, le CPAS ne met pas de conditions de revenus pour l'accès aux aides de type scolaire et/ou extrascolaire. Les enfants étant en âge d'obligation scolaire, les parents doivent

les y inscrire et assumer tous les frais qui y sont afférents. Bien que l'enseignement devrait être gratuit, nous nous rendons compte que la réalité est toute autre. L'école facture toute une série de services, tels que les frais de garderie, les sorties, les voyages scolaires... Les parents doivent trouver le moyen de régler ces frais et viennent, de ce fait, faire appel à nous. Nous faisons remonter tous ces constats notamment dans le groupe de la Coordination Sociale, le GAPPI et nous essayons d'interpeller par rapport à toutes ces dérives. Ce groupe se préoccupe de la précarité infantile et met en place des actions et des projets pour faire face à ces problématiques rencontrées tant par les parents que par les professionnels, dans le domaine scolaire d'une part et associatif d'autre part. Dans les écoles communales de Saint-Gilles, tous les enfants des classes de maternelle ont la possibilité de bénéficier de repas chauds gratuitement. Le projet est que les repas chauds deviennent accessibles gratuitement aussi dans les classes de primaire.

A noter également que quelques jeunes passent au travers de nos chiffres car certains de ces jeunes qui sont en errance n'ont pas de revenu de leurs parents ou de l'AAJ. Ils ne sont pas non plus encore dans les conditions d'accès à un RIS. De ce fait, ces jeunes n'ont donc pas de revenu mais ne sont pas en situation illégale pour autant.

De manière générale, nous pouvons relever que la majorité de notre public est considéré comme précarisé. Seules 7 % des personnes que nous accompagnons touchent un salaire.



Comme l'année dernière, nous remarquons que la majorité des familles que nous accompagnons ont deux enfants mais suivi de très près, à quasi égalité avec les familles qui ont trois enfants.

Dossier AAJ	Nombre	Pourcentage
NON	811	85%
SAJ	54	6%
NSP	49	5%
SPJ	31	3%
TJ	4	0%
	949	100%

Ce tableau indique qu'environ 10 % de nos dossiers sont des dossiers « Aide à la Jeunesse » (SAJ, SPJ ou TJ). Il est toutefois important de l'analyser avec certaines précautions. En effet, lors d'une première demande, il n'est pas toujours évoqué par le bénéficiaire qu'un dossier de l'aide à la jeunesse est ouvert. Il pourrait donc être classé, par erreur dans la catégorie « pas de dossier ouvert à l'AJ ». Globalement, ce chiffre est similaire à celui de l'année précédente. Celui-ci semble indiquer que, pour la majorité des situations rencontrées, nous sommes dans le champ de la prévention. Nous touchons, grâce aux différents outils développés par le CEMO

(animations dans les écoles et les espaces publics, aide financière via le service jeunesse du CPAS, ...) un large public et pas seulement celui orienté par l'aide à la jeunesse. Dans le cas où un dossier « aide à la jeunesse » serait ouvert, c'est dans la grande majorité des cas des jeunes suivis par le Service d'aide à la jeunesse (SAJ). Ce dernier semble relayer un nombre important de personnes vers des services de proximité, tels que les AMO, afin de proposer une aide adéquate et éviter la judiciarisation de la situation. Le travail de collaboration peut dès lors se mettre en place tout en veillant à respecter le secret professionnel.

Enfin, nous accompagnons sporadiquement, à leur demande, des jeunes et des familles pour lesquelles un dossier est ouvert au Tribunal de la Jeunesse. Notre travail est alors d'accompagner, de soutenir, mais aussi de permettre à notre public de comprendre ce qui se discute lors de moments souvent stressants pour eux et source d'incompréhension.

travers les demandes orientées vers le Service Jeunesse du CPAS pour une aide sociale. A cet âge-là, il y a beaucoup de demandes concernant les frais scolaires, mais également l'inscription à des activités extrascolaires ou à des clubs sportifs. Les outils spécifiques qui nous permettent de rencontrer les adolescents « hors de nos murs » (animations dans les écoles, travail social de rue, activités ciblées ...) ont encore été un peu compliquée à mener en 2021 en raison du contexte sanitaire.

Les jeunes les plus âgés, situés autour du passage à la majorité, sont notamment rencontrés grâce à notre dispositif KAP (accompagnement spécifique à l'autonomie pour les jeunes entre 16 et 25 ans).

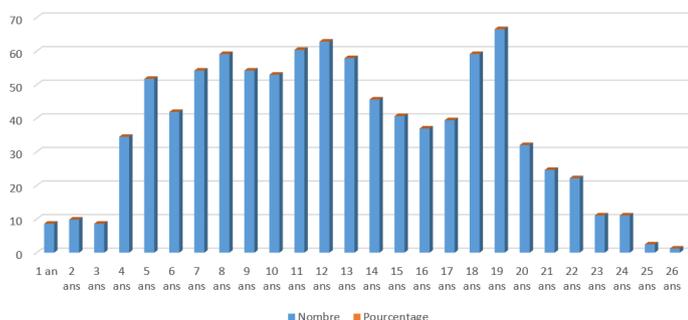
Autonomie

111 jeunes ont passé la porte du CEMO afin d'entamer une candidature dans le dispositif KAP en 2021. Nous touchons majoritairement des jeunes isolés entre 16 et 21 ans. La part des 22-25 ans, reste, quant à elle, marginale. Quelques demandes de jeunes filles « avec enfant » arrivent également jusqu'à nous.

Notons que 13 de ces 111 jeunes ont pu intégrer notre projet d'appartement durant l'année 2021. Il s'agit bien de nouvelles entrées car c'est au total 27 jeunes qui ont été hébergés tout au long de l'année. Différentes raisons font que certains jeunes n'ont pas pu intégrer le projet : non demandeur du cadre de l'accompagnement mais aussi le manque de place. Nous avons toutefois pu leur proposer un accompagnement spécifique au vu de leurs demandes (informations sur leurs droits, accompagnement pour l'obtention d'un revenu, demande vers d'autres projets et dispositifs...).

Nous avons également rencontré une quinzaine de jeunes ayant le statut de mineurs

Répartition des âges



Nous constatons que nous avons un nombre important de demandes concernant des enfants âgés entre 5 et 13 ans et des jeunes entre 17 et 20 ans. Nous connaissons par contre un « creux » pour la tranche des « 14-16 ans ». Pour la première catégorie citée, nous rencontrons la majorité de leur demande à

étrangers non accompagnés. En tant que service jeunesse du CPAS de Saint-Gilles, nous avons pour mission d'accompagner les mineurs bénéficiaires d'un équivalent au revenu d'intégration. Outre la question du revenu, le CEMO les soutient dans de nombreuses dimensions liées à leur installation sur notre commune. Un accompagnement global à l'autonomie leur est en effet proposé. Par exemple, certains d'entre eux, en situation de sans-abrisme, et fréquentant la gare du midi, ont été relayé vers notre service, par les équipes de maraude du CPAS et des éducateurs de rue communaux. La majorité de ceux-ci ont été accompagnés, à leur demande, vers l'office des étrangers afin qu'ils puissent entamer une installation plus durable sur le territoire belge. Quelques MENA ont également été accompagnés par rapport à une demande KAP.

Depuis cette année, le dispositif Macadam a ouvert ses portes et apporte également une aide à ces jeunes qui « traînent » autour de la gare du Midi. En collaboration avec une équipe dédiée par le service SOS Jeunes qui bénéficie de moyens spécifiques pour l'aide des MENA, un travail social de rue important s'est mis en place avec de nombreux acteurs du secteur sans-abrisme comme les infirmiers de rue ou encore Diogène. La difficulté réside aussi dans le fait que beaucoup de ces jeunes, qu'ils soient mineurs ou majeurs, refusent l'aide proposée et ne demandent rien car ils sont en transit et espèrent rapidement se diriger vers l'Angleterre.

Nationalité	Nombre	Pourcentage
Belge	491	52%
Autre	208	22%
Marocaine	61	6%
Guinéenne	37	4%
Espagnole	32	3%
Congolaise	28	3%
Syrienne	26	3%
Brésilienne	23	2%
Camerounaise	22	2%
Albanais	12	1%
Italienne	9	1%
	949	100%

Un peu plus de la moitié de notre public est de nationalité belge (52%). Une analyse plus qualitative de ces chiffres, nous montrera toutefois que parmi ceux-ci, de nombreuses personnes ont une origine étrangère et que la nationalité belge a été acquise soit durant la génération pour laquelle nous intervenons, soit pour la génération précédente, c'est-à-dire celle des parents qui s'adressent à nous. Les dix nationalités que nous rencontrons le plus sont à mettre en lien avec les mouvements migratoires que notre pays rencontre, qu'ils soient intra ou extra-européens. En fonction également des dynamiques locales et communautaires, certaines nationalités pourront être surreprésentées dans certaines communes de notre région.

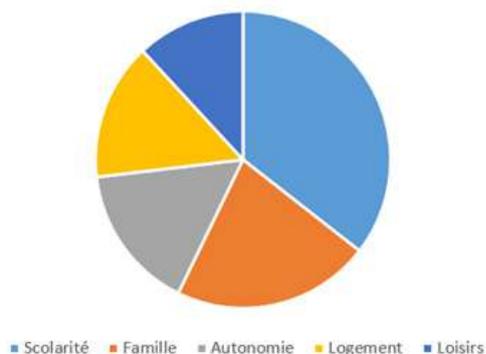
Regroupement familiale

Une partie importante des personnes que nous avons rencontrées en 2021 sont arrivées en Belgique à travers une procédure de regroupement familial (environ 9%). Ce chiffre est relativement similaire à celui des années précédentes. Il y a quelques années, interpellés par les difficultés liées au fait de reconstruire « une famille » à la suite d'une procédure complexe et

couteuse pouvant durer plusieurs années, nous avons construit une réflexion autour de cette thématique². De manière générale, ce travail nous a permis de mieux appréhender cette réalité, de développer des outils de prévention et d'intervention et de renforcer le réseau du CEMO afin de permettre de mieux accompagner ce processus.

Type d'accompagnement

Thème principal de la 1ère demande



Pour ce graphique, nous avons retiré le thème qui revient le plus à savoir les demandes pour une aide sociale adressées au Service jeunesse du CPAS et qui reste une importante porte d'entrée vers notre service.

Cela permet de voir plus distinctement le top 5 des thématiques les plus représentées à savoir dans l'ordre ; la scolarité, la famille, l'autonomie, logement et loisirs.

Rappelons qu'en ce qui concerne le thème finance qui est le plus représenté, en tant que Service Jeunesse du CPAS, nous avons à faire à un public fort précarisé et les aides octroyées au bénéfice des enfants par le CPAS de Saint-Gilles ne sont pas nécessairement conditionnées au statut de séjour des parents ou encore au type de revenus. Dès lors, tout enfant saint-gillois dont le

ou les parents sont dans un état de besoin peut venir introduire des demandes chez nous. Grâce à celles-ci, nous pouvons « faire offre de service » et une partie des personnes qui ont passé les portes du CEMO pour ce type d'aide pourront être accompagnées sur d'autres dimensions par la suite. Il est à noter qu'en 2021, certaines aides spécifiques « Covid » (notamment des aides pour l'obtention de PC) ont été proposées par le CPAS et passaient par une demande au CEMO.

Concernant la « scolarité » nous constatons que comme l'année passée, 2021 a été marquée par un nombre important de situations de décrochage scolaire et de réorientations. Outre cette situation spécifique, nous continuons à être sollicités par de nombreux parents et de nombreux jeunes pour différentes démarches : recherches d'écoles, recours, des demandes de bourses, renseignement sur les inscriptions dans le secondaire...

Comme évoqué plus haut, nos dossiers ouverts peuvent concerner des suivis qui sont uniquement d'ordre financier, c'est-à-dire que le parent se rend au CEMO pour introduire une demande d'aide financière pour que le CPAS puisse l'aider à prendre en charge des frais scolaires, comme l'achat de matériel scolaire en début d'année, la prise en charge des frais de garderies, voyages scolaires... ou encore des frais extra-scolaires, comme l'inscription annuelle à un sport ou encore à des stages durant les vacances scolaires.

Ces demandes constituent 60% des demandes adressées au CEMO. Néanmoins, dans ces demandes qui sont d'ordre plus « financier », il peut y avoir également d'autres types de demandes qui émergent, tel qu'un problème d'ordre familial, une demande d'aide pour rechercher une école, trouver une activité extra-scolaire pour un enfant...

Type d'accompagnement individuel global au CEMO (Hors aide uniquement financière)	Nombre	Pourcentage
Accompagnement individuel sans aide financière	174	48%
Demande ponctuelle	58	16%
Accompagnement individuel avec aide financière	129	36%

Ce tableau où n'apparait pas les dossiers concernant uniquement une aide financière type aide sociale démontre que ce « levier » d'une aide matérielle reste très présent et est un réel outil dans nos interventions. Cela s'explique notamment par le fait que nous intervenons majoritairement dans des familles en situation de précarité où l'aide matérielle devient un outil de travail soutenant le changement.

Le nombre de demandes ponctuelles est probablement sous-évalué compte tenu de la fréquentation du service. L'explication la plus probable est que celles-ci ne sont pas systématiquement répertoriées par l'équipe dans notre programme d'encodage, principalement faute de temps. Ce « défaut » d'encodage vient donc diminuer le nombre de demandes ponctuelles. Nous sommes en réflexion par rapport à nos outils et nos programmes pour optimiser toutes ces informations sans pour autant rajouter une charge à l'équipe.

Type d'accompagnement individuel global au CEMO	Nombre	Pourcentage
Aide financière uniquement	588	62%
Accompagnement individuel sans aide financière	174	18%
Demande ponctuelle	58	6%
Accompagnement individuel avec aide financière	129	14%

Lorsque l'on prend la totalité des dossiers, ce tableau met en évidence que dans 32 % de ceux-ci, soit 303 dossiers, nous mettons en œuvre un accompagnement individuel global.

Fréquentation du service



4. L'école : lieu particulièrement investi

L'école reste un lieu privilégié pour un service comme le nôtre car c'est d'une part l'occasion de rencontrer les jeunes, notre public cible, là où il se trouve en allant vers eux, mais c'est aussi une belle opportunité d'accroître notre visibilité. Certains constats comme notamment l'augmentation du décrochage scolaire amplifié par le contexte sanitaire actuel ou encore certaines craintes des jeunes comme l'incompréhension des filières et des orientations nous ont renforcés dans la priorité que nous voulions donner à notre investissement dans les écoles.

Dans le contexte particulier lié à la pandémie, nous avons sollicité à nouveau quelques écoles au mois de mars afin d'informer que nous étions disponibles et intéressés de nous mobiliser dans les classes. L'école Peter Pan nous a rapidement contacté afin de mettre en place des animations de sensibilisation sur la thématique du harcèlement. Nous sommes venu dans les 3 classes de 6e primaire avec un outil créé sur mesure en partenariat avec les professeurs. Nous avons étalé nos animations entre la fin avril

et la fin juin. Suite à ces animations, la direction s'est montré enthousiaste pour que nous venions durant l'année scolaire 2021-2022 dans les classes de 6e et 5e primaire. L'école a également créé une cellule bien-être avec les différents partenaires du réseau (PMS, commune, planning familial, etc.) qui interviennent au sein de l'école. De cette manière, le CEMO, a pris en charge la dimension harcèlement scolaire.

L'école 4 Saisons nous a quant à elle contacté en fin d'année scolaire, notamment appuyé par les retours positifs de l'école Peter Pan, pour nous faire part de leur intérêt quant aux animations que nous proposons. Suite à leur demande, nous leur avons proposé des animations sur la thématique des réseaux sociaux.

Nous avons, également, contacté InforJeunes afin de créer une collaboration avec les écoles. Nous avons donc été preneur du projet #ShareVoisins qu'InforJeunes a créé et destiné aux classes de 6e secondaire, c'est ainsi que nous sommes allés au

l'IRL mi-avril (Institut Roger Lallemand) dans le cadre de cette collaboration.

En septembre 2021 nous avons entamé un nouveau cycle de nos animations à l'école Peter Pan, tout d'abord par des séances de présentation du service avant de commencer le cycle d'animation sur le Harcèlement.

En Octobre nous nous sommes rendus à l'école 4 saisons afin de suivre la même procédure (présentation-animation) mais cette fois sur la thématique des réseaux sociaux.

L'institut Saint-Jean Baptiste nous a contacté début d'année scolaire pour que nous puissions intervenir dans leur école sous la forme de permanences à destination des premières et deuxièmes secondaires. Nous y avons aussi effectué des séances de présentation avant de débiter les permanences sur le temps de midi.

Certaines classes plus ciblées que d'autres :

Le public visé par nos animations scolaire est généralement issu des classes de 5e et 6e primaire, donc âgé

de 10 à 12 ans et effectuant sa scolarité dans la commune de Saint-Gilles. Nos animations à Peter Pan comprennent plusieurs séances avec six classes ce qui représente approximativement 120 élèves. Dans l'école Quatre Saisons, nous avons rencontré quatre classes, soit une centaine d'élèves. Nos animations regroupent donc un public assez large de 220 enfants, rencontrés entre trois et quatre fois.

Concernant nos permanences à l'Institut Saint-Jean-Baptiste, notre public cible est lui un peu plus âgé car nous proposons ces moments aux classes de 1ère et 2e secondaire (12-14 ans), eux aussi scolarisés sur Saint-Gilles. C'est plus ou moins 30 jeunes que nous rencontrons au cours de ces permanences.

La prévention à l'honneur :

Les animations effectuées en primaire sont de l'ordre de la sensibilisation et de la prévention. Les jeunes ont ainsi pu s'exprimer, réfléchir, s'interroger sur les sujets du harcèlement et les réseaux sociaux et nous avons pu leur transmettre des informations plus théorique et les amener au débat.

Au sein de l'école secondaire dans laquelle nous avons proposé une permanence, nous avons présenté aux élèves des petits jeux de société, de théâtre, de cohésion de groupe, d'expression corporelle, etc. C'est au travers de ces jeux que les jeunes sont sortis de leur zone de confort et du cadre purement scolaire. Avec notre venue dans leurs classes, les jeunes ont pris connaissance du CEMO et de l'équipe. De cette manière, nous ouvrons une porte à la création de liens pour favoriser les échanges et encourager les demandes d'accompagnement.

Une même équipe pour rencontrer les jeunes dans et hors de l'école :

Les membres de l'équipe qui se sont particulièrement investis dans l'axe scolarité sont les mêmes qui se sont plus impliqués dans les activités avec des groupes de jeunes et les actions sur l'espace public. Cela a du sens car nous constatons que c'est une façon de plus facilement créer du lien avec les mêmes jeunes qui vont nous rencontrer dans ces différents espaces.

Le mode de fonctionnement au sein même de l'équipe ayant permis de désigner des références par école a permis de faciliter la communication entre les différents intervenants, de mieux gérer les échanges et l'organisation avec les écoles.

5. Axe espaces publics et Extra-scolaire

Les sorties et activités extra-scolaires organisées par le CEMO

Pour cette année 2021, nous avons eu le challenge de perpétuer nos sorties et actions avec notre public tout en respectant les mesures sanitaires liées à la COVID. L'équipe s'est perpétuellement adaptés aux mesures imposées par le gouvernement belge et a réussi à maintenir différentes actions, voire même à en créer des événements tout à fait inédits dans l'histoire du projet Hors-Les-Murs (HLM).

L'équipe se mobilisant dans les actions sur l'espace public et dans les écoles a pu s'agrandir, ce qui nous a permis de maintenir nos objectifs et même de les développer encore plus.

Avec la multiplication de projets lancés cette année (Click&go, animations scolaires, tonnelles festives, ...), de nouveaux jeunes et de nouvelles familles ont fait connaissance avec l'équipe de l'AMO. Ils et elles ont commencé à accrocher à nos actions et à (mieux) connaître notre service. Les demandes formulées ont été amplifiées, à la grande et bonne surprise de notre équipe.

Un constat, qui nous a invité à proposer un bon nombre d'actions, a été la multiplication de la sollicitation de notre public afin d'organiser des activités. Les jeunes, mais aussi les enfants et leurs parents, n'ont pas facilement accès à des activités extra-scolaires, à des ateliers culturels et créatifs. De plus, la crise sanitaire a créé un fossé dans leurs réseaux sociaux et dans leurs vies quotidiennes (décrochage scolaire, pas de mobilisation, perte de sens, recherche d'un retour à la vie normale, ...). Une attention particulière a donc été portée aux demandes du public.

Lors de nos activités, nous avons privilégié de

travailler par tranches d'âge : le public « enfants », regroupant les plus jeunes, âgés entre 6 et 12 ans ; le public « adolescents » constitués de jeunes âgés de 13 à 18 ans.

L'idée ici est qu'au sein des groupes, des liens se créent ou se consolident. En effet, il n'a pas été rare que des participants se connaissent déjà (habitent dans le même quartier, fréquentent la même école, se sont déjà rencontrés lors de sorties précédentes).



Carnaval	Nombre enfants
17 février : atelier cirque sur la place Morichar	6 enfants
6 mars : journée à Pairi Daiza (SAMEDI)	8 enfants
Pâques	
6 avril : visite du Pixel Museum	6 enfants
9 avril : visite du Musée des sciences naturelles	7 enfants
15 avril : sortie ferme « Nos Pilifs »	8 enfants
16 avril : chasses aux œufs Parc Paulus – Place Morichar	8 familles
ÉTÉ	
8 et 16 juillet : sorties escalade	11 enfants et 1 jeunes
22 juillet : sortie vélo à Huizingen	6 jeunes
4 aout : le Maroc s'invite à Morichar	+ 50 personnes
6 aout : sortie sortilège	12 jeunes
16 aout : descente de la Lesse	7 jeunes
17 aout : cinéma « OSS 117 »	10 jeunes
17 aout : Crosly bowling	9 jeunes
19 aout : sortie à la mer	7 jeunes
25 aout : Morichar en foire	+ 70 personnes
18 au 20 aout : camp petit à la ferme	10 enfants
19 septembre : journée Fête Bethléem (DIMANCHE)	+ de 100 personnes
16 octobre : journée places aux enfants (SAMEDI)	9 enfants
Toussaint	
3 novembre : sortie Musée BelVue	11 enfants
4 novembre : sortie Musée des égouts	11 enfants
5 novembre : sortie Musée des instruments de musique	11 enfants
5 novembres : sortie vélo	4 jeunes
1er décembre : cinéma parcours lumières « Green Book »	4 jeunes
Noël	Nombre enfants
27 décembre : ateliers crêpes	11 enfants

28 décembre : jeux de pistes dans le Centre de Bruxelles	7 enfants
30 décembre : sortie Musée des sciences naturelles	7 enfants
*sorties ponctuelles sorties culturelles grosses journées animations sur le terrain camp	
TOTAL PARTICIPANTS SORTIES	169
TOTAL ACTIONS	27

L'année 2021 a été riche en mobilisation ! Comme vous pouvez constater en analysant le tableau ci-dessus, différentes activités et sorties ont été réalisées.

Ce sont 22 sorties qui ont eu lieu durant l'année. Qu'elles soient ponctuelles ou culturelles, nous avons eu la volonté de rassembler des groupes d'au moins 7 enfants ou jeunes. Lorsque les mesures liées à la crise sanitaires nous le permettaient, nous constituons de plus grand groupe.

Un camp d'été pour les enfants à la Ferme du Planois à Hennuyère a été organisé durant le mois d'août. Notre objectif était d'offrir aux enfants un séjour à la ferme afin de les sortir du quartier et de leur apporter une expérience nouvelle auprès des animaux de la ferme, de la nature et d'acquérir une autonomie en groupe.

Cette année, nous avons également eu le souhait d'organiser de « grands événements » dans le quartier, avec comme volonté d'accroître la visibilité de l'AMO. Ces moments nous ont clairement permis de rencontrer de nouvelles familles et habitants.

Une sortie, c'est bien plus qu'une simple activité !

Le CEMO, en tant qu'acteur jeunesse saint-gillois, tend à permettre à son public de devenir citoyens responsables, autonomes, critiques et solidaires. Pour ce faire, c'est via la mise en place de sorties que les travailleurs ont la possibilité de rencontrer ces jeunes, enfants ou familles dans un cadre totalement inédit.

Concernant la participation financière, les sorties

ponctuelles organisées par l'AMO sont souvent gratuites ou demandent une participation peu onéreuse, voire symbolique à notre public. Cela permet à ce qu'aucun frein ne puisse nuire à la participation de chacun. Dans le cas où une action demande une intervention financière plus importante, le CEMO met tout en oeuvre afin d'obtenir les moyens nécessaires. Grâce à la collaboration avec le service Culture du CPAS de Saint-Gilles, le CEMO peut disposer de tickets Articles 27 permettant un accès à moindre coût à des musées ou spectacles dans la région de Bruxelles.

À côté des sorties ponctuelles, des journées et plus grands événements sont régulièrement organisés : journée à Pairi Daiza, descente de la Lesse, journée à la mer, ... C'est une belle occasion pour l'équipe de créer du lien ou de renforcer celui-ci avec les jeunes.

Pour l'année 2021, la concrétisation du Camp CEMO à la ferme a été une expérience très attendue par les enfants. Nous sommes partis avec 10 enfants que nous connaissons via nos activités dans le quartier. Certains avaient déjà participé à d'autres sorties avec nous ou sont/ont été suivi par l'AMO.

Un local dédié à nos activités de groupe

Sur Saint-Gilles, nous avons dorénavant la possibilité, en plus de notre ancrage sur la Place Louis Morichar pour la réalisation d'après-midi festives, de nous servir d'un nouveau local situé à la Rue des Fortifications. Dans ce local, l'équipe invite le public à venir participer à différentes activités

tout au long de l'année comme par exemple un atelier cuisine, des activités artistiques autour du dessin, des activités de bricolage ou simplement pour discuter.

Notre tonnelle Place Morichar, un outil favorisant la rencontre et la convivialité :

C'est depuis 2017 que nous avons créé un espace-temps particulier place Morichar. La tonnelle y est installée tous les mercredis et toute l'année de 14h à 18h.

Cette tonnelle a été mise en place en partant du constat que beaucoup de jeunes étaient présent.e.s sur la place Morichar les mercredis après-midi et que c'était une très belle occasion d'aller à leur rencontre, de mieux faire connaître notre service.

Nous y réalisons des activités diverses et variées, parfois plus orientées pour un type de public (les plus jeunes, les ados, les familles) ou parfois autour d'une thématique spécifique.

La tonnelle, outil de visibilité sur l'espace public, nous permet d'aller à la rencontre du public et de pouvoir être tant dans la création et le maintien du lien que dans la sensibilisation et la prévention par les actions que nous y menons.

Durant l'année 2021, nous avons également mis en place des tonnelles « transversales » axées sur des collaborations internes entre les différents membres de l'équipe. Cela a permis d'une part à créer plus d'espaces de cohésion inter-équipe entre notamment les membres de l'équipe du Service jeunesse du CPAS et celles et ceux qui travaillent plus particulièrement sur le KAP, mais aussi de permettre aux différents publics de se rencontrer. Des jeunes hébergés au sein du dispositifs KAP étaient ainsi invités à participer à ces tonnelles ou encore des parents suivis par les collègues CPAS qui ont par exemple cuisiné lors d'une activité.

Une équipe et tout un réseau :

Six membres de l'équipe se sont particulièrement investis dans toutes ces actions. Chacun a pu gérer et organiser différentes actions à des degrés divers.

Organiser toutes nos activités ne se fait pas seul et c'est avec de nombreux partenaires que nous avons pu collaborer dans la réalisation de nos actions :

Durant nos tonnelles :

Luis Pôlet et l'asbl Jeunes et Nature a participé à nos animations tonnelle dans le cadre du Contrat de Quartier Parvis-Morichar ;
L'équipe « Tremplin » du Centre PMS Libre pour les tonnelles du vendredi midi sur la Place Morichar ;

Mais aussi :

- Le services culture du CPAS de Saint-Gilles pour l'obtention de tickets « Articles 27 » ;
- Le service Jeunesse communale dans le cadre de l'organisation de la sortie « Places aux enfants »
- Participation au Forum du travail de rue ;
- Ensemble pour 1060 : rencontres dans le cadre de la Fête Bethléem et du Parcours des Lumières
- Coordination sociale du CPAS de Saint Gilles : participation aux groupes MENA Midi et Jeunesse
- Collectif des AMO bruxelloises : participation au projet Interpell'action
- Supervision de l'équipe mobilisée dans le travail social de rue avec Kathleen Deschamps de Synergie



6. Axe jeunes sans abris

Jeunes sans abris, une priorité affirmée !

L'action principale dans cet axe de travail est le développement du dispositif KAP - Kot Autonome Provisoire. Ce dispositif que nous avons créé en 2010, il y a déjà plus de 10 ans, consiste en un accompagnement global et intensif à l'autonomie de jeunes âgés de 16 à 25 ans.

C'est au travers de nos accompagnements individuels au CEMO que nous constatons que de nombreux jeunes, souvent encore mineurs ou jeunes majeur, traversaient des crises importantes en famille, les amenant, à vivre des difficultés diverses (fugues, comportements à risque, itinérances, ...) et à envisager de vivre seuls par choix ou contrainte avec comme point d'attention la complexité du passage à la majorité, la rupture créée par la transition à l'âge adulte.

Il n'était pas simple pour ces jeunes de trouver un logement sain et durable et lorsque nous les aidions et que nous arrivions à convaincre un propriétaire et à les aider à obtenir l'aide d'un CPAS, il arrivait bien souvent qu'ils n'étaient plus demandeurs de l'accompagnement. C'était bien entendu conforme à notre cadre AMO mais quelque peu « frustrant » car une fois seuls, certains pouvaient rencontrer une série de difficultés comme la gestion du quotidien, la gestion de la solitude, la gestion des relations, etc. Tout cela les amenant, parfois, à reprendre contact avec le CEMO pour faire part de leur nouvelle situation, pouvant déboucher jusqu'à la perte du « nouveau » logement.

Face à ces constats, le dispositif KAP a vu le jour afin de permettre via des logements de transit de mettre en place les conditions d'un accompagnement à l'autonomie pour une

durée limitée. Depuis sa création, le KAP s'est beaucoup développé, tant qualitativement que quantitativement. Les évolutions importantes à souligner sont : l'ouverture d'une quinzaine de logements, l'ouverture à tous les jeunes de Bruxelles, le développement de nombreux partenariats, réseaux, et outils visant à soutenir l'autonomie des jeunes.

Suite à la réorganisation au sein du CEMO, le dispositif KAP s'inscrit maintenant dans un axe de travail plus global qui est l'axe « jeunes sans abris ».

Le KAP, une belle porte d'entrée au CEMO

En 2021, 111 jeunes se sont présentés au CEMO afin d'entamer une candidature dans le projet KAP. Ce chiffre est le plus élevé depuis la création de notre dispositif et confirme la tendance à la hausse des demandes que nous notons depuis quelques années. Nous continuons à toucher majoritairement des jeunes isolés entre 17 et 21 ans accomplis (environ 80% des jeunes), et tout autant de filles que de garçons mais aussi certains jeunes non cisgenres (LGBTQIA+).

En 2021, une augmentation substantielle de la part des demandes de mineurs apparaît clairement. Les services d'aide à la jeunesse spécifiquement destinés aux mineurs, sont un envoyeur de plus en plus important alors que la part des jeunes relayés par les secteurs adultes, dont les CPAS, est en diminution depuis deux années. La part des 22-25 ans demandeur d'entrer dans notre dispositif, reste, quant à elle, assez marginale. Quelques demandes de jeunes filles enceintes ou vivant avec un enfant arrivent également jusqu'à nous. Une diversité importante d'institutions continue de relayer des jeunes dans notre dispositif. Le KAP se profile à l'intersection entre plusieurs secteurs

(mineurs/majeurs, l'aide à la jeunesse/aide sociale générale, sans abrisme/santé mentale).

Nous connaissons également depuis quelques années une augmentation importante des jeunes se présentant au CEMO pour le KAP via le bouche à oreille et n'étant accompagné par aucun service.

Tous ces jeunes qui s'adressent au CEMO pour le KAP ne pourront pas tous entrer dans un logement pour diverses raisons. Le manque de place bien entendu mais aussi l'inadéquation de notre projet par rapport à la situation du jeune ou à son « profil ». C'est notamment le cas pour les jeunes souffrant de troubles en santé mentale très importants ou ayant une addiction problématique. Tout un travail d'accompagnement individuel se met alors très souvent en place afin d'aider le jeune dans les difficultés qu'il rencontre. Il peut s'agir d'un travail familial, d'un travail avec le réseau autour du jeune, d'aider celui-ci à accéder à ses droits comme l'obtention de l'aide d'un CPAS, la « remise en ordre » de sa situation administrative, la recherche d'une autre solution dans son projet d'autonomie, la relance ou l' mise en place d'un accompagnement adapté ...

La grande majorité des jeunes qui nous sollicitent pour le KAP est issue de la région de Bruxelles-Capitale. Une part importante de ceux-ci sont domiciliés dans les communes du croisant pauvre de la ville. Toutefois, nous continuons également de recevoir un nombre non-négligeable de jeunes issus d'autres quartiers du sud/sud est de Bruxelles. Le nombre de jeunes candidats domiciliés en dehors de Bruxelles est aussi en légère augmentation cette année. Les jeunes non-bruxellois, qui s'adressent à notre service viennent pour la plupart de la région flamande.

Au total, en 2021, vingt-sept jeunes (dont trois

enfants) ont été hébergés au sein du projet KAP. Nous avons connu 13 entrées durant l'année le reste des jeunes étant déjà présents dans le dispositif au 1er janvier 2021. Les jeunes accompagnés dans un logement sont en grande majorité des jeunes majeurs isolés entre 18 et 21 ans accomplis.

Notre procédure d'entrée dans le KAP permet de réduire au maximum les délais entre un départ et une nouvelle admission afin de limiter la durée d'un vide locatif. Au total, nous pouvons donc constater que sur l'ensemble des unités dont nous disposons en 2021, nous avons atteint un taux d'occupation de 92 %. Ce taux, est élevé et prouve l'efficacité de cette procédure sur cet aspect.

Nous avons également une attention particulière sur les solutions de relogement après le passage par notre dispositif d'accompagnement. La recherche d'une solution la plus adaptée pour après le KAP se met d'ailleurs en place plusieurs mois avant la fin du projet au sein de notre dispositif.

L'autonomie ce n'est pas forcément se débrouiller tout seul !

Le « Kot Autonome Provisoire » est un dispositif visant à l'acquisition de l'autonomie, à l'aide de l'outil logement. Nous définissons « l'autonomie » comme tel : c'est une affiliation avec le milieu de vie par la constitution et le maintien du lien. Elle est entendue comme un processus et un cheminement individualisé et/ou collectif dans le but de permettre aux jeunes l'accomplissement de leur projet personnel. Une personne autonome a les moyens de se réactiver volontairement à la société, par toutes sortes de participations actives...

Ce projet suppose un engagement réciproque et contractuel entre l'institution CEMO et le jeune. Notons que la contractualisation avec le

jeune se fait sur base volontaire, en dehors de toute contrainte. Le projet n'est pas un dispositif d'urgence, au contraire, le temps sera au service de l'acquisition de l'autonomie.

Les objectifs opérationnels sont :

1. Pouvoir offrir un hébergement de qualité, autonome, provisoire (pendant une période déterminée) pour permettre au jeune de s'inscrire dans un projet durable ;
2. Proposer un accompagnement individualisé au bénéficiaire durant son hébergement ;
3. Permettre aux jeunes de bénéficier d'un hébergement sans devoir s'engager dans une procédure classique de bail ;
4. Pouvoir travailler en réseau dans l'intérêt du bénéficiaire et de son projet ;
5. Donner la parole aux jeunes.

Un axe de travail ; une équipe

Cinq membres de l'équipe CEMO s'investissent tout particulièrement dans le KAP.

Un membre de l'équipe assure la fonction de « chargé de projet » pour tous ce qui va concerner la gestion plus globale et les intervenants psychosociaux assurent le suivi des jeunes ainsi que la mise en place de différentes actions liées à l'axe de travail.

Un comité d'accompagnement composé du directeur du CEMO, du chargé de projet ainsi que du coordinateur du département social du CPAS de Saint-Gilles assure et supervise certains aspects du projet KAP.

Le KAP, tout un réseau

Nous sommes amenés à collaborer avec différents acteurs : AIS, CPAS, instances d'aide à la jeunesse, etc. Cependant, au fil des années, nous avons établis des collaborations privilégiées avec certains de nos partenaires : le CPAS de Saint-Gilles, le CPAS d'Ixelles, l'AIS « Logement pour tous » l'AIS de Saint-Gilles » et l'AIS « Habitat & Rénovation ».

Plus globalement, le KAP c'est aussi la mise en place d'autres actions. Durant l'année 2021, nous avons participé à différents projets, soit ponctuellement, soit en continu sur l'ensemble de l'année. Ci-dessous figurent les projets auxquels l'équipe a participé.

Les projets ponctuels :

- o En avril 2021, participation au colloque Chapelle-aux-Champs ;
- o En juin 2021, l'organisation et la participation au Forum KAP/CEMO ;
- o En octobre 2021, la participation aux Portes Ouvertes des acteurs du secteur du sans-abrisme ;
- o De septembre à décembre 2021, la participation aux permanences à Macadam, afin de réfléchir à la collaboration CEMO-Macadam ;
- o D'août à décembre 2021, la participation et co-organisation d'une tonnelle/mois avec l'équipe « HLM » (août à décembre 2021) ;

Les projets continus :

- o L'ameublement de nouveaux logements sur Ixelles et Saint-Gilles, en collaboration avec les AIS « Habitat & Rénovation » et « Logement Pour Tous » ;
- o Participation à différents groupes de travail :
- o Groupe d'intervisions à la Ligue Bruxelloise pour la santé mentale ;
- o Groupe « jeunes en transition, à la Ligue

- Bruxelloise pour la santé mentale ;
- o Coalition intersectoriel A Way Home ;
 - o Rencontre avec plusieurs CPAS bruxellois ;
 - o Rencontre avec l' AIS « Habitat & Rénovation » et l' AIS la MAIS pour l' octroi de nouveaux logements de transit ;
 - o Participation et animations aux réunions colocalitaires du logement partagé avec l' asbl Convivium ;
 - o Sorties jeunes organisées tous les deux mois (ateliers cuisine, sortie vélo, sortie à Gand, sortie à Doel, sortie au cinéma, jeu de piste dans Bruxelles, ...)

2021, encore une année « covid »

En 2021, cette première expérience charnière d'autonomisation au sein d'un logement a été pour de nombreux jeunes de nouveau marquée par le contexte social et sanitaire. En effet, les conséquences de la « crise covid » ont continué à influencer les différentes sphères leur vie. Comment vivre sereinement cette transition lorsque différents supports (groupes de pairs, culture et loisirs, école, famille, services, ...) sont difficilement accessibles, moins adaptés et contenant ? Dans ce contexte de « repli », cette expérience d'« Habiter » son logement a été d'autant plus difficile. La crise sanitaire est aussi sociale. Les mesures mises en place semblent avoir eu une influence sur la socialisation des jeunes et avoir fragilisé les liens (déjà distendus) avec certaines instances de socialisation. La santé mentale des jeunes s'en est trouvée affectée.

Nous avons le sentiment de recevoir un nombre plus important qu'auparavant de jeunes ayant des problématiques de santé mentale. Nous avons du mal à remettre ces jeunes dans un réseau ou les mettre en lien avec des instances de soin, soit parce que le jeunes ne veut pas en entendre parler, soit parce qu'elles sont saturées.







En quelques chiffres

en 2021, le KAP a géré 111 demandes KAP dont :



42%

Sont directement orientés par un partenaire du secteur de l'AAJ

38

candidatures abouties au final

27

jeunes hébergés dont 3 avec un enfant

8

jeunes parents avec enfant(s)



Saviez-vous que depuis la création du KAP en avril 2010, nous avons traité près de 900 demandes.

Nous avons accueilli près de 147 jeunes ainsi que 13 enfants accompagnant leur jeune maman

88%

des jeunes qui entrent au KAP ont entre 16 et 21 ans

46%

Jeunes entre 18 et 21 ans

42%

Moins de 18 ans

12%

Autres

EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENT KAP DEPUIS SA CREATION :

Avril 2010 : 2 unités de logement (PARME)

Mai 2010 : 2 unités de logement (PARME)

Avril 2014 : 4 unités de logement (Habitat solidaire LEON)

Février 2015 : 2 unités de logement (CRICKX)

Mai 2017 : 1 unité de logement (MERODE)

Novembre 2020 : 1 unité de logement (BROGNIEZ)

Janvier 2021 : 3 unités de logement (VENISE, BOENDAEL, TRÔNE)

Août 2021 : 1 unité de logement (VICTOIRE)

Septembre 2021 : 1 unité de logement (GENERAL JACQUES)

7. Axe Parentalité

Les parents, un partenaire essentiel pour viser le bien-être des enfants

Il s'agit d'un axe de travail que nous mettons en œuvre essentiellement au travers des accompagnements individuels dans un registre communément appelé « soutien à la parentalité », mais aussi de façon collective via nos ateliers parents.

En effet, bien que le « sujet » principal de notre intervention est l'enfant ou le jeune, il arrive très souvent que le ou les parents soient au minimum associés au travail, voire parfois, lorsqu'il s'agit de très jeunes enfants, notre principal interlocuteur.

Au-delà des difficultés souvent abordées avec les parents – telles que les troubles du sommeil de l'enfant, des troubles du comportement, les tensions en famille, l'incapacité du parent à faire face aux difficultés rencontrées avec leur(s) enfant(s), la question des fréquentations, les difficultés scolaires, les jeux sur console ou les réseaux sociaux –, cette année a aussi été marquée par toutes les difficultés exacerbées par le

confinement et l'ensemble des mesures sanitaires. Les tensions intrafamiliales ont été amplifiées et de nombreux parents ne savaient plus faire face.

Le soutien que nous pouvons apporter aux parents est essentiel dans notre travail, mais il sera toujours guidé par l'intérêt supérieur de l'enfant et du jeune, par son bien-être et le respect de ses droits.

Le projet des ateliers parents a initialement débuté en 2014 mais a pris une nouvelle forme depuis mars 2021 suite au « déconfinement » et plus globalement dans le contexte sanitaire lié au Covid.

En effet, nous avons démarré des ateliers parents sous forme de rencontres/espaces de parole ayant pour objectif de permettre aux parents de sortir de l'isolement accentué par la situation sanitaire. Nous désirions faire émerger leur parole et leur vécu de parent face à cette crise ainsi que créer un réseau d'entraide de type « self-help » en leur montrant qu'ils ne sont pas isolés ni seuls face à la complexité de la situation.

Ensuite, nous avons constaté que les enfants avaient peur de sortir ou plutôt que la peur des parents leur était transmise. Par conséquent, nous avons proposé aux familles quelques sorties ludiques et culturelles. Nous avons, au travers de films, récolte de fruits, lecture dans les parcs, ... abordé des thématiques plus personnelles et favorisé le lien parent-enfant. Ces moments avec les parents et enfants ont également été une opportunité de sortir du quotidien et pour nous de renforcer ou de créer un lien de confiance.

Le lien, élément essentiel dans nos relations d'aide

L'objectif de nos ateliers et sorties est avant tout de créer du lien et de faire de la prévention. Du lien entre notre équipe et les parents, du lien entre les parents entre eux, du lien entre les enfants et leurs parents. Nous le savons, la précarité est associée de près à l'isolement. Seul, il est plus difficile de trouver les ressources nécessaires pour assumer toutes les tâches liées à la parentalité. Seule et en situation de précarité, les responsabilités

parentales deviennent souvent insurmontables et se font parfois au détriment du bien-être physique et psychologique du parent. Nous essayons aussi de recueillir leurs envies afin de leur permettre de créer des projets qui leur tiennent à cœur.

Les sorties et activités avec les parents et leurs enfants

Pour cette année 2021, nous avons eu le challenge d'organiser de nombreuses activités et sorties malgré les nombreuses restrictions et le fait que bon nombre de parents ne sont pas vaccinés.

30/4 : 2 Ateliers groupes de parole (on échange autour de différentes thématiques)

28/05 : Atelier groupe de parole (on échange autour de différentes thématiques)

7/7 : Cueillette de fruit à Anderlecht

14/7 : projection du film « Coco »

28/7 : Atelier cuisine lors d'un événement festif que le CEMO a organisé : Morichar en fête

4/8 : Participation à l'activité tonnelle avec d'autres collègues du CEMO et discussions plus informelles avec les parents et enfants

11/8 : lecture dans les parcs

18/8 : projection du film « Soul »

Nous avons également pu organiser deux activités uniquement destinées aux parents :

25/8 : atelier truc et astuces pour la rentrée scolaire

15/9 : atelier truc et astuce pour la rentrée scolaire

7.1. Le GAPPI, un groupe de travail au coeur de nos préoccupations

Le GAPPI, Groupe d'Action et de Prévention contre la Précarité Infantile, est un groupe de travail initié par la Coordination sociale de Saint-Gilles qui mobilise de très nombreux acteurs associatifs mobilisés par cette thématique. Un des points d'attention de ce groupe auquel nous avons participé à sa création est l'école. En

effet, depuis plusieurs années nous avons développé des actions de sensibilisation et d'information destiné au monde scolaire car c'est LE lieu de prévention essentiel et qui touche tous les enfants.

Un des importants constats relevés ces deux dernières années est que les enfants et enseignants souffrent encore beaucoup de la situation COVID. Ils se sentent dépassés. Une proposition de soutien aux enseignants par les membres du GAPPI et du PMS a été élaborée afin de leur faire une offre de soutien, de déposer et de discuter par rapport aux inquiétudes liées à la précarité des familles. Certaines écoles ont répondu positivement à cette proposition de soutien.

D'autres constats ont été faits, notamment beaucoup de demandes d'inscriptions dans des écoles néerlandophones, là où les parents ne maîtrisent pas le néerlandais. Ce phénomène est très présent chez les primo-arrivants car les écoles néerlandophones ont une bonne réputation pour faciliter l'accès au travail plus tard. Le choix des parents peut alors se faire sans tenir

compte de l'enfant qui n'est pas préparé et n'a pas choisi. De plus, il n'y a pas d'école de devoir en néerlandais à Saint-Gilles pour aider ces enfants dans leurs devoirs ni pour qu'ils pratiquent la langue en dehors de l'école. La remédiation est prévue au sein de l'école néerlandophone mais ce n'est pas toujours suffisant. Une autre piste est de trouver des activités en néerlandais à l'extérieur de l'école.

Un de nos autres focus permanent est la dimension de la migration. En plus des difficultés à la langue et à la culture, c'est tout un système scolaire inconnu, avec ses exigences, qui bouscule ces parents et enfants déjà tellement bouleversés et en perte de repère par le quotidien. Nous sommes toujours en question sur les façons de soutenir et d'aider au mieux tant les familles, parents et enfants, mais aussi les acteurs scolaires. Les écoles sont dans l'ensemble très mobilisées sur ces questions car nous savons tous que c'est un enjeu primordial.





Centre d'Education en Milieu Ouvert

Centre d'Education en Milieu

AT E'EL ROYAL

8. Perspectives et conclusions

2021 s'est terminé avec encore beaucoup d'incertitude concernant l'issue de la crise sanitaire. Les variants du Covid se succèdent et nous laissent l'amère impression qu'on n'en finira jamais.

Mais au moment où j'écris ces lignes, c'est un autre séisme qui bat son plein en Ukraine et dont l'issue ne laisse entrevoir qu'une catastrophe humaine à grande échelle. Nous commençons à voir des familles arriver en Belgique, femmes et enfants plus spécifiquement car les hommes en âge de se battre sont restés pour défendre leur pays. Il est évident que nous aurons à soutenir et à accompagner ces familles et qu'en tant que service jeunesse CPAS et AMO, nous devons nous mobiliser. Notre dispositif KAP sera peut-être aussi une solution pour certains jeunes venus seuls. Nous aurons d'ailleurs probablement à venir en aide aux nombreux MENA qui risquent d'arriver à Bruxelles suite à ce conflit armé dont on ignore encore les conséquences à plus long terme.

Au-delà de ces événements d'une ampleur inimaginable, nous nous réjouissons quand même des nombreuses actions que nous espérons pouvoir continuer à développer comme nos animations dans les écoles et le travail social de rue. Nous espérons également obtenir des moyens structurels pour notre dispositif KAP et pouvoir préserver une capacité de 20 logements associés à un accompagnement intensif et global à l'autonomie. Nous comptons poursuivre le développement d'activités destinées aux parents, parfois avec leurs enfants, mais parfois sans eux dans le cadre de nos ateliers parents. Un nouveau projet de café des parents est en réflexion car le besoin de créer du lien est plus que jamais présent.

Nous devons nous accrocher à des perspectives positives et garder un optimisme suffisant pour continuer à construire, à développer ; pour continuer à aider, soutenir et accompagner celles et ceux toujours plus nombreux en besoin d'aide.

Olivier Gatti
Directeur du CEMO

AIS : Agence Immobilière Sociale
AMO : service d'Actions en Milieu Ouvert
CAB : collectif des AMO bruxelloises
CCPAJ PJ : Conseil Communautaire de la Prévention, de l'Aide à la Jeunesse et de la Protection de la Jeunesse
CEMO : Centre d'Éducation en Milieu Ouvert
CPAS : Centre Public d'Action Sociale
CSAJ : Comité Spécial de l'Aide à la Jeunesse (du CPAS de Saint-Gilles)
DGAJ : Direction Générale de l'Aide à la Jeunesse
DGDE : Délégué Général aux Droits de l'Enfant
DGE : Direction Générale de l'Enseignement
ETP : Équivalent Temps Plein
FRB : Fondation Roi Baudouin
FWB : Fédération Wallonie-Bruxelles
HLM : Hors Les Murs
INCC : Institut National de Criminologie et de Criminologie
IPPJ : Institution Publique de Protection de la Jeunesse
KAP : Kot Autonome Provisoire
LPT : Logement Pour Tous (AIS)
MENA : Mineur Étranger Non Accompagné
MFQI : Mineur poursuivi pour un Fait Qualifié Infraction
MDD : Mineur en Difficulté ou en Danger
MD : Mineur en Danger
PEP : Projet Éducatif Particulier
RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données
SAJ : Service de l'Aide à la Jeunesse
SPF : justice: Service Public Fédéral de la justice
SPJ : Service de Protection Judiciaire
SRS : Service Résidentiel Spécialisé
SRU : Service Résidentiel d'Urgence
TJ : Tribunal de la Jeunesse



CEMOASBL



<https://www.cemoasbl.be>



CEMO AMO



Avec le soutien de

Actiris

l'Aide à la Jeunesse

Arc En Ciel

CAP 48

la Commission Communautaire Commune (cocom)

la Commission Communautaire Francophone (cocof)

le Conseil de Prévention de l'aide à la jeunesse de Bruxelles

le CPAS de Saint-Gilles

la Fédération Wallonie-Bruxelles

la Fondation Roi Baudouin

la Loterie Nationale

nos partenaires AIS : l' AIS de Saint-Gilles, l' AIS Logement Pour Tous, La M.A.I.S, Habitat & Rénovation

Crédits photos : Maria Baoli

